

Préface

Bertrand Hervieu,
Président de l'INRA

Les effets directs et indirects de la mondialisation sur l'activité agricole, la remise en cause du productivisme et l'émergence d'une demande sociale de plus en plus soutenue en faveur d'une agriculture multifonctionnelle et durable entraînent des effets très diversifiés sur les structures agricoles et renouvellent profondément la question foncière, qui suscite aujourd'hui un regain d'intérêt.

Les réajustements qui s'opèrent portent notamment sur les nouvelles concurrences entre l'agriculture et les autres secteurs pour l'utilisation des ressources en terre et en eau, sur la recherche de nouveaux modèles de développement agricole et de nouveaux modes de gestion de l'espace, enfin sur la mise en place de nouvelles politiques foncières : privatisation des terres collectives et promotion de l'agriculture familiale au Maghreb, réforme du fermage en Egypte, développement rural intégré au Maroc, Contrats territoriaux d'exploitation en France...

La question du foncier est particulièrement vive dans tout le pourtour méditerranéen. Il n'est pas de pays où de fortes dynamiques de recomposition n'affectent certains espaces ruraux. Les enjeux fonciers ne cessent de se renforcer, et les contrastes régionaux s'accroissent :

- au nord, dans les pays membres de l'Union Européenne (Espagne, France, Grèce...), la croissance économique et la diminution de la population agricole entraînent une réduction continue du nombre des exploitations agricoles et un accroissement de leur surface moyenne, en dépit de la montée des utilisations alternatives de l'espace ; encore numériquement importantes, les petites structures n'occupent plus qu'une très faible proportion de la surface agricole utile (SAU) ;

- au sud et à l'est, dans les pays tiers, la pression démographique continue au contraire à accroître le nombre des exploitations et/ou la superficie cultivée ; la surface moyenne des exploitations est

faible voire très faible, et les plus petites d'entre elles occupent une part importante de la SAU. Favorisé par le jeu des règles juridiques qui régissent l'héritage, par l'urbanisation et par le développement d'autres usages de la terre, le morcellement du foncier, que l'on soupçonne de constituer un lourd handicap pour la modernisation agricole, se poursuit sur un rythme rapide.

De tels contrastes, qui peuvent également être enregistrés à une échelle plus fine, en fonction de l'histoire, des conditions naturelles et des systèmes de production dominants, ne vont pas sans susciter des interrogations et des inquiétudes sur l'avenir de ces agricultures régionales, alors même que le processus majeur de partenariat euro-méditerranéen, initié à Barcelone en novembre 1995, met en place une zone de libre-échange qui prendra effet en 2010 pour les produits industriels, et qui a vocation à concerner également les produits agricoles.

Comment, dans ce contexte, concilier d'une part la recherche des performances économiques indispensables pour assurer à terme la viabilité des exploitations et la survie des productions locales, et d'autre part les différents objectifs sociaux des politiques agricoles, et en particulier la régulation des différents usages des ressources foncières ? Pour répondre à cette question majeure, la caractérisation du processus d'émiettement des structures agraires dans les pays concernés, l'identification de ses déterminants et l'analyse de ses effets sur l'économie des exploitations et sur la compétitivité des agricultures méditerranéennes s'imposait, afin d'alimenter le débat et d'éclairer une action publique d'autant plus difficile à maîtriser qu'elle est éclatée entre de multiples intervenants institutionnels.

S'agissant ainsi de caractériser la réalité - trop souvent négligée dans les négociations internationales- des agricultures du Bassin méditerranéen et leur évolution, à un tournant de leur histoire marqué par le phénomène de la mondialisation et par la volonté d'entrer dans un véritable partenariat avec l'Union Européenne, ces recherches s'inscrivaient tout naturellement au cœur de la mission du CIHEAM.

Initié par le regretté Pierre Coulomb, qui fit partie de l'équipe d'enseignants-chercheurs du CIHEAM-IAMM de 1992 à 1995, le programme de recherche comparée sur les réorganisations foncières et la dynamique des structures agricoles dont les résultats

sont présentés ici a été conduit simultanément dans neuf pays méditerranéens, sous la direction d'Anne-Marie Jouve.

Ces résultats montrent que dans la situation de crise avancée du modèle agricole et foncier précédent, la problématique classique des politiques des structures est probablement caduque dans la majorité des pays de la zone. D'ores et déjà, ce sont souvent les populations elles-mêmes qui, confrontées à des situations de blocage foncier, imaginent et mettent en œuvre des solutions le plus souvent locales, intersectorielles et surtout spécifiques de chacune des zones concernées. Etroitement adaptées à la complexité des contextes locaux, ces solutions ne sont ni généralisables ni même aisément transposables. Elles sont difficilement "inventables" par la recherche, du moins dans une posture classique, et peu programmables.

Ces constats renforcent la nécessité de plus en plus évidente de l'émergence d'un nouveau paradigme de la gouvernance du développement socio-économique, réhabilitant le local, le développement participatif, la rationalité des acteurs locaux... Ils interpellent aussi les chercheurs, sommés d'explorer de nouvelles démarches de recherche pour et sur le développement, menées en partenariat avec ces acteurs locaux dans leur diversité, à partir de leurs besoins et des problèmes concrets qu'ils rencontrent. De ce point de vue, la convergence entre les recherches présentées ici et la réflexion engagée à l'INRA m'apparaît extrêmement encourageante.

oOo